commun dans la Palestine. Les expressions de l'Écriture, qui portent si souvent que ce pays est une terre où coulent des ruisseaux de miel et de lait, en sont une bonne preuve. Moïse dit que le Seigneur a introduit son peuple dans un pays où l'huile découle des rochers, et dont les pierres produisent le miel en abondance. Le miel coulait sur la terre, dans la forêt où Jonathas trempa le bout de son bâton dans cette liqueur, et la porta à sa bouche. Les voyageurs remarquent qu'il y est encore aujourd'hui très-commun, et que les habitants du pays le mêlent dans toutes leurs sauces. Saint Jean-Baptiste se nourrissait de miel sauvage, qui se trouvait à la campagne dans les rochers, ou dans le creux des arbres. On nourrissait les enfants avec du lait, de la crême et du miel : *Butyrum et mel comedet, ut sciat*, ou *donec sciat reprobare malum, et eligere bonum*. C'était ce que l'on connaissait alors de plus doux et de plus délicieux avant l'invention et la préparation du sucre. Le Seigneur se plaint de Jérusalem, qui avait offert aux idoles le pain, l'huile et le miel qu'il lui avait donnés pour sa nourriture. Enfin la trop grande quantité de miel nuit à l'estomac, et lui cause du dégoût : *Vous avez trouvé du miel*, dit le Sage, *mangez-en autant qu'il faut, de peur que si vous en preniez trop, vous ne soyez contraint de le rendre.*

Milan, oiseau de proie, nommé en latin *milvus*, et en hébreu *daah*. Quelques-uns traduisent ce terme par *une pie*; et d'autres, par *un vautour*. L'hébreu *daah* signifie *voler*. Le milan vole fort vite et fort haut. Moïse le range parmi les oiseaux impurs.

Milice des Hébreux. Voyez ci-dessus l'article *Guerre*.

Millet (1), sorte de grain nommé en latin *milium*. Il en est parlé dans *Isaïe* et dans *Ézéchiel*. Isaïe dit que le laboureur *sème dans sa terre du blé, de l'orge, du millet et de la vesce, chacun en sa place*. Et Ézéchiel reçoit ordre, de la part du Seigneur, de se faire du pain avec un mélange de blé, d'orge, de fèves, de lentilles et de millet. Le terme dont se sert Isaïe est *nisman*; et celui dont se sert Ézéchiel est *dochan*. Les Septante rendent l'un et l'autre par *kenchron*, qui signifie du millet. Mais on doute de la signification de *nisman*. Les uns le rendent par l'épautre ou la vesce; d'autres le joignent à *hordeum*, et traduisent *hordeum signatum*, ou *insigne*. Le terme *nisman* ne se trouve qu'en cet endroit. *Dochan* ne se trouve non plus qu'au passage que nous avons cité d'*Ézéchiel*.

Mine, *mina* ou *ma*, sorte de monnaie nommée en hébreu *mis*, ou *mina*, qui signifie proprement *une partie*, ou *une fois*. Je ne remarque ce terme que dans le livre des *Rois*, des *Paralipomènes*, d'*Esdras* et d'*Ézéchiel*. Ce prophète nous apprend que la mine valait soixante sicles, qui font quatre-vingt-dix-sept livres cinq sous de notre monnaie. Voilà pour la mine hébraïque. Mais la mine grecque ou attique, qui est apparemment celle dont il est parlé dans les livres des *Machabées* et dans le *nouveau Testament*, valait cent dragmes, ou cinquante livres de notre monnaie. Il y avait aussi une petite mine qui valait soixante-quinze dragmes.

Minutum, petite pièce de monnaie qui valait le quart d'un sou romain, c'est-à-dire, neuf deniers de notre monnaie. *Saint Marc*, xii, 42 : *Misit duo minuta, quod est quadrans*. Voyez aussi *Luc*. xii, 59; et xxi, 2.

Miroirs. Moïse dit que les femmes dévotes qui veillaient à la porte du tabernacle dans le désert, offrirent d'un grand cœur leurs miroirs, pour être employés à faire un bassin d'airain qui devait servir aux purifications des prêtres (*Exod*. xxviii, 8). Ces miroirs étaient d'airain sans doute, puisqu'on en fit ce bassin avec sa base. Cependant quelques interprètes croient qu'ils étaient de verre, ayant seulement la bordure d'airain; d'autres veulent qu'on les ait placés autour du vase d'airain, afin que les prêtres pussent s'y regarder au miroir : mais il est inutile de recourir à ces explications, puisque l'on sait que l'on faisait autrefois des miroirs de cuivre, d'étain, d'argent, et d'un mélange de cuivre et d'argent. Ces derniers étaient les plus estimés : *Optima apud majores fuerunt brundusina, stanno et ære mixtis* (*Plin*. xxxiii, 9). On en voit encore aujourd'hui de métal qui sont estimés. Saint Cyrille d'Alexandrie dit que lorsque les femmes égyptiennes vont au temple en habit de lin, elles portent un miroir à la main gauche, et un sistre à la main droite. (*De Adorat. in spiritu*, lib. II.)

Les magiciens se sont quelquefois servis de miroirs dans leurs opérations superstitieuses et diaboliques; et il y en a qui veulent que Salomon même et Alexandre-le-Grand aient eu de ces miroirs, par le moyen desquels ils connaissaient toutes les choses naturelles, et quelquefois même les surnaturelles. La manière de deviner par le moyen d'un miroir est connue chez les anciens. On disait qu'en bandant les yeux à un enfant, il ne laissait pas de voir dans le miroir ce que l'on désirait connaître. Les sorciers de Thessalie, qui se vantaient de faire descendre la lune, écrivaient sur un miroir les choses sur lesquelles on les consultait, et celui qui les consultait lisait la réponse, non sur le miroir, mais dans la lune, qu'ils faisaient, disait-on, descendre du ciel : *lunam deducere*.

Les miroirs des anciens étaient ronds pour l'ordinaire. Sénèque invective contre le luxe des femmes de son temps, qui était venu à un tel point qu'un miroir était aussi grand que le corps humain, et coûtait plus qu'il ne fallait autrefois pour la dot de la fille d'un général de l'armée romaine. Croyez-vous, ajoute-t-il, que les filles de Scipion eussent des miroirs enchâssés dans l'or, elles à qui le sénat donna une dot médiocre, qui ne suffirait pas aujourd'hui à acheter un miroir à la fille d'un affranchi ?

Sophocle, cité dans Athénée (livre xv), représente Vénus se considérant au miroir, après s'être parfumé tout le corps. Cela montre l'antiquité des miroirs chez les Grecs. Pausanias (livre vii, chapitre 21) parle d'un

(1) Plante de la famille des graminées.

autre miroir dont on se servait pour savoir si les malades guériraient ou non. On attachait le miroir à une ficelle, on le descendait doucement jusque sur la superficie de l'eau, en sorte que son rond, son extrémité ou sa bordure touchait à l'eau; alors on faisait sa prière à la déesse en lui brûlant de l'encens, et on considérait dans le miroir la personne malade, dans l'état où elle devait être après sa maladie, morte ou en santé.

Mois, en latin *mensis*, en grec *men*, en hébreu *chodesch* ou *jérach*. Les anciens Hébreux n'avaient pas de noms réglés pour désigner leurs mois; ils disaient le premier, le second, le troisième mois, et ainsi du reste. Dans Moïse, nous trouvons le mois *abib*, ou le mois des nouveaux épis ou des nouveaux fruits, qui est apparemment le nom que les Égyptiens donnaient au mois que les hébreux appelèrent dans la suite *nisan*, et qui fut le premier de l'année sainte. Partout ailleurs ce législateur ne désigne les mois que par l'ordre qu'ils tenaient entre eux. Dans les livres de *Josué*, des *Juges*, et dans les deux premiers des *Rois*, nous voyons le même usage. Sous Salomon, nous trouvons le mois *sio* ou *sif*, qui est le second mois de l'année sainte, et qui répondait à celui qui porta dans la suite le nom de *jiar*. Dans le même chapitre, on lit le mois de *bul*, qui est le huitième de l'année sainte, et qui répond à *marschevan* ou octobre. Enfin au chapitre viii du même livre, on lit le mois *ethanim*, ou le mois des forts, qui répond à *tizri*, qui est le septième de l'année sainte.

On n'est pas d'accord sur l'origine de ces noms de mois. Scaliger a cru que Salomon les avait empruntés des Phéniciens, avec qui il fut dans un grand commerce.

Grotius croit qu'ils viennent des Chaldéens; et le P. Hardouin les fait venir des Égyptiens. Quoi qu'il en soit, on ne les voit ni avant ni après Salomon. Mais depuis la captivité de Babylone, ils prirent les noms des mois des Chaldéens et des Perses, chez qui ils avaient demeuré si longtemps. Voyez dans ce dictionnaire, à l'article *Calendrier*, les noms de ces mois et l'ordre qu'ils tiennent entre eux dans l'année sainte et dans l'année civile. V. aussi l'article *Année*.

Moisson. Dans la Palestine, la moisson des orges se commençait immédiatement après la fête de Pâque. Le lendemain de cette fête, ou plutôt le soir du 15 de nisan, auquel commençait le 16 du même mois, qui était un jour ouvrable, la maison du jugement envoyait hors de Jérusalem des hommes pour cueillir la gerbe des nouveaux orges, pour sacrifier au Seigneur des prémices des moissons. Les villes voisines s'assemblaient au lieu où l'on devait cueillir cette gerbe, pour être témoins de la cérémonie. Lorsque la nuit commençait, les envoyés demandaient trois fois si le soleil était couché. On leur répondait autant de fois qu'il l'était. Ils demandaient trois fois, et on leur accordait de même la permission de moissonner. Trois hommes moissonnaient, avec trois faucilles différentes, une gerbe, qui faisait la mesure de trois sata de grain. On la mettait dans trois coffres différents, et on l'apportait au temple (*Lévitique* xxiii, 10), où elle était battue, vannée et préparée, pour être offerte au Seigneur le lendemain matin. Josèphe (*Antiquit*. lib. III, cap. 10) raconte que cette offrande se faisait un peu autrement de son temps. On prenait une gerbe d'orge, dont on tirait le grain, en grillant le haut de l'épi. Après avoir nettoyé ce grain, on le broyait dans le mortier ou sous la meule; on en tirait un assaron, ou environ trois pintes; on le présentait au prêtre, qui en jetait une poignée sur le feu de l'autel. Le reste demeurait pour son usage.

Les prémices de la moisson du froment se présentaient au temple, à la Pentecôte; mais la moisson du froment se faisait auparavant. Les Juifs marquent le commencement de la moisson du froment au 18 du mois *jiar*, qui est le trente-troisième jour après la fête de Pâque.

Moïse ordonne que quand on moissonne un champ, on ne le moissonne pas entièrement; mais qu'on en laisse un petit coin pour le pauvre et l'indigent. Il ne détermine pas la quantité qu'on en doit laisser : mais les rabbins enseignent que ce doit être au moins la soixantième partie de la moisson : ce qu'ils étendent aux vendanges, aux fruits et à toutes sortes de grains. (V. dans la *Misne*, livre I, article *De angulo*, ou *Miscath Peah*.) Moïse veut aussi que l'on ne soit pas trop scrupuleux à ramasser les épis qui tombent, ni à aller rechercher, par exemple, une gerbe qui aurait été oubliée dans le champ; mais qu'on les y laisse pour les pauvres qui iront glaner.

Moloch ou Melchom, dieu des Ammonites. Le nom de *Moloch* signifie roi, et celui de *Melchom*, leur roi. Moïse défend, en plus d'un endroit, aux Israélites, de consacrer leurs enfants à Moloch, en les faisant passer par le feu en l'honneur de ce faux dieu; il veut qu'on punisse de mort celui qui aura contrevenu à cette ordonnance; et Dieu menace d'arrêter l'œil de sa colère sur cet homme, de l'exterminer du milieu de son peuple. Il y a beaucoup d'apparence que les Hébreux étaient adonnés au culte de cette déité dès avant leur sortie de l'Égypte, puisque Amos, et après lui S. Etienne, leur reprochent d'avoir porté dans le désert la tente du dieu Moloch : *Portastis tabernaculum Moloch vestro*. Salomon bâtit un temple à Moloch sur le mont des Oliviers; et Manassé, longtemps après, imita son impiété, en faisant passer son fils par le feu en l'honneur de Moloch. C'était principalement dans la vallée de Tophet et d'Hennon, à l'orient de Jérusalem, que s'exerçait le culte impie que les Juifs rendaient à Moloch, en lui consacrant leurs enfants et en les faisant passer par le feu en son honneur.

Quelques-uns ont cru que l'on se contentait de faire sauter ces enfants par-dessus un feu consacré à Moloch pour les consacrer par là à ce faux dieu, et pour les purifier par cette lustration, usitée dans d'autres rencontres parmi les païens. D'autres croient qu'on les faisait passer entre deux feux mis vis-à-vis l'un de l'autre pour le même dessein; enfin, d'autres sou-

tiennent que l'on brûlait réellement les enfants en l'honneur de Moloch. L'Écriture fournit plusieurs preuves de cela. Voyez *Psaum.* CV, 37; *Isaïe* LVII, 5; *Ezéch.* XVI, 21; et XXIII, 39, où il est dit d'une manière très-expresse que les Hébreux *immolaient* quelquefois *leurs enfants* aux démons, à Moloch, aux dieux étrangers; et au quatrième *livre des Rois*, il est dit expressément que les habitants de Sépharvaïm brûlaient leurs enfants par le feu, en l'honneur d'Anamélech et d'Adramélech leurs dieux, qui sont sans doute les mêmes que le Moloch des Ammonites. Je ne voudrais pas, toutefois, assurer que toujours on brûlât réellement les enfants en l'honneur de ce faux dieu; et peut-être que quand il est simplement marqué qu'on faisait passer par le feu, *lustrare per ignem*, ou *transferre per ignem*, cela veut dire, en quelques endroits, faire sauter par-dessus les flammes, ou passer promptement entre deux feux. Mais nous sommes persuadés que, pour l'ordinaire, les adorateurs de Moloch immolaient leurs enfants, et les faisaient mourir en l'honneur de cette divinité.

Les rabbins assurent que l'idole de Moloch était de bronze, assise sur un trône de même métal, ornée de la couronne royale, ayant la tête d'un veau, et les bras étendus comme pour embrasser quelqu'un. Lorsqu'on voulait lui immoler quelques enfants, on échauffait la statue en dedans par un grand feu; et lorsqu'elle était toute brûlante, on mettait entre ses bras la misérable victime, qui y était bientôt consumée par l'excès de la chaleur; et afin qu'on n'entendît pas les cris de ces enfants, on faisait un grand bruit de tambours et d'autres instruments autour de l'idole. D'autres disent que la statue avait les bras étendus et penchés vers la terre, en sorte que quand on mettait un enfant entre ses bras, il tombait aussitôt dans un grand feu qui était allumé au pied de la statue. D'autres racontent qu'elle était creuse, et que dans sa concavité on avait ménagé sept armoires, l'une desquelles était destinée pour y mettre de la farine; dans la seconde, il y avait des tourterelles; dans la troisième, une brebis; dans la quatrième, un bélier; dans la cinquième, un veau; dans la sixième, un bœuf; dans la septième, un enfant. On brûlait tout cela, en échauffant la statue par-dedans.

David, ayant conquis le pays des Ammonites, prit *la couronne de leur dieu Melchom*, ou simplement il prit *la couronne de leur roi*, qui pesait un talent d'or, et il s'en fit à lui-même une couronne. Le talent hébreu pesait trois mille sicles ou cent vingt-cinq livres romaines; ce poids est excessif pour une couronne royale. On croit donc que ce prince ne la portait pas sur sa tête, mais qu'il la fit suspendre sur son trône au-dessus de sa tête; ou enfin, que le talent d'or dont parle l'Écriture ne marque pas le poids de la couronne, mais sa valeur. Elle était d'or et de pierreries, comme l'insinue le *livre des Paralipomènes : Invenit in eâ auri pondo talentum, et pretiosissimas gemmas.* Ces pierreries en augmentaient considérablement le prix; mais son poids était comme celui d'une couronne royale ordinaire. C'est le sentiment de quelques interprètes. (Voyez les commentateurs sur le second livre des *Rois* XII, 30.)

On est partagé sur le rapport que Moloch avait avec les autres divinités des païens. Les uns croient que Moloch était le même que Saturne, à qui tout le monde sait qu'on immolait des hommes. D'autres ont cru qu'il était le même que Mercure; d'autres, le même que Vénus; d'autres, le même que Mars ou Mithra. Nous avons essayé de montrer que Moloch signifiait le soleil, ou le roi du ciel. On peut voir la Dissertation sur Moloch, imprimée à la fin du Commentaire sur le *Lévitique*. Voyez aussi Selden, *De Diis Syris;* et Spencer, *De Legibus Hebræorum ritualib.*, l. II, c. 10; et Vossius, *De Origine et Progressu idololatriæ*, l. II, c. 5.

Monde, en latin *mundus*, en grec *kosmos*, en hébreu *tebel*, Le nom de *monde* a, dans l'Écriture, plusieurs significations : 1° quelquefois il se prend pour tout l'univers; 2° il se prend seulement pour le globe de la terre et des eaux, et tout ce qu'il contient; 3° pour tous les hommes; 4° le monde se met aussi pour les amateurs du monde, les biens du monde.

Les anciens Hébreux avaient, sur la disposition de l'univers, un système assez différent de celui de nos philosophes modernes. Ce système était fort simple et fort populaire; et l'Écriture le propose plutôt comme un sentiment établi, auquel elle est obligée de se proportionner pour se faire entendre du peuple, qu'elle ne l'établit et ne l'approuve comme un dogme sur lequel elle exige notre croyance et notre soumission. Elle laisse ces disputes aux recherches des philosophes, et ses expressions sur cela ne doivent point tirer à conséquence. Les Hébreux croient qu'au commencement de la création Dieu avait partagé les eaux en deux parties, dont les unes furent mises dans les abîmes, et formèrent la mer; et les autres furent placées au-dessus du firmament, où elles fournissent la matière des pluies qui tombent sur la terre; ils croyaient que la terre était très-vaste, plate, immobile, environnée par la mer de tous côtés, et fondée sur les eaux.

Ils croyaient que la terre était tout imbibée, toute pénétrée par les eaux; que toutes les fontaines et tous les fleuves entrent dans la mer, d'où ils sont sortis. Ils croyaient qu'il y avait trois cieux : le premier, où se forment les nues et où volent les oiseaux; le second, dans lequel sont comme enchâssés les astres; le troisième, où réside la majesté du Très-Haut et où S. Paul fut ravi, et dans lequel il entendit des choses qu'il n'est pas permis à l'homme de publier. Ils ne croyaient pas qu'il y eût des antipodes, ni que les cieux enveloppassent la terre par dessous, ni par conséquent que le soleil, la lune et les autres astres tournassent autour de la terre, ou que la terre fît un mouvement qui produisît, à notre égard, le même effet que si toute la machine du ciel tournait autour de la terre. On peut voir cette matière, qui regarde le système des anciens Hébreux sur la forme et la disposition de l'univers, dans la Dissertation sur ce sujet,

imprimée à la fin du Commentaire sur l'*Ecclésiastique*.

Monnaie. Il est souvent parlé, dans l'Écriture, d'argent, d'or, de cuivre, de certaines sommes d'argent, d'achat à prix d'argent, d'argent coursable, d'argent d'un certain poids; mais je n'y remarque l'argent monnayé et frappé au coin qu'assez tard, ce qui me persuade que les anciens Hébreux ne prenaient l'argent et l'or qu'au poids; qu'ils n'y considéraient que la pureté du métal et l'aloi, non pas l'empreinte. C'est ce que Calmet a tâché d'établir dans une Dissertation exprès, imprimée avec notre commentaire sur la *Genèse*, et dont nous allons donner ici un précis.

La plus ancienne manière de trafiquer parmi les hommes est l'échange des marchandises : l'un donnait ce qui lui était inutile ou superflu à un autre qui rendait ce dont il se voulait défaire, et recevait ce qui lui était plus utile. Dans la suite, on employa les métaux précieux dans le commerce, comme chose dont la valeur était plus généralement reconnue. Enfin, on s'avisa de donner à ce métal une certaine marque, un certain poids et un certain aloi, pour fixer sa valeur, et épargner aux acheteurs et aux vendeurs la peine de peser et d'examiner le métal.

Au siége de Troie, on ne parle ni d'or, ni d'argent monnayé; on y exprime la valeur des choses par le nombre de bœufs qu'elles valaient. On y achetait, par exemple, du vin en donnant des bœufs, des esclaves, des cuirs, du fer, etc. Lorsque les Grecs commencèrent à voir des monnaies, ce ne fut que de petites broches de fer ou d'étain nommées *oboles*, broches dont une poignée faisait la *dragme*. Hérodote croit que les Lydiens sont les premiers qui ont frappé de la monnaie d'or et d'argent, et qui l'ont employée dans le commerce. D'autres disent que ce fut Ithon, roi de Thessalie, fils de Deucalion; d'autres attribuent cet honneur à Érichthonius, qui avait été élevé par les filles de Cécrops, roi d'Athènes; d'autres à Phidon, roi d'Argos.

Parmi les Perses, on dit que ce fut Darius, fils d'Hystaspe, qui fit le premier frapper quelque monnaie d'or. Lycurgue bannit l'or et l'argent de la république de Lacédémone, et n'y admit qu'une sorte de grosse monnaie de fer trempée dans le vinaigre; Janus, ou plutôt les rois de Rome, firent de grosses monnaies de cuivre, où l'on voyait d'un côté la double tête de Janus, et de l'autre une poupe de navire.

Je ne trouve rien sur les monnaies des Égyptiens, des Phéniciens, des Arabes et des Syriens avant les conquêtes d'Alexandre-le-Grand. Il est inutile de parler des Scythes, des Germains, des Gaulois et des Espagnols; ils n'ont commencé à avoir des monnaies propres à leur pays et à leurs nations que longtemps après. Dans la Chine, encore aujourd'hui, on ne fabrique aucune monnaie d'or ou d'argent, mais seulement de cuivre. L'or et l'argent passent pour meubles et pour marchandises, et n'ont point cours dans le commerce. Si on présente de l'or ou de l'argent pour acheter quelque chose, ils les reçoivent et les donnent au poids et comme marchandises; ainsi, on est obligé de les couper par morceaux avec des cisailles faites exprès, et ils portent un trébuchet à la ceinture pour les peser. Quant au cuivre, ils en font de la monnaie mêlée d'un certain alliage de matières différentes D'un côté, elle est marquée de caractères chinois qui en montrent la valeur; au milieu, elle est percée d'un trou carré par où on l'enfile dans un cordon.

Les peuples d'Albanie et des environs de l'Araxe n'avaient ni monnaie, ni poids, ni mesure, et ne comptaient pas au-delà de cent. M. Tournefort dit qu'encore aujourd'hui les Géorgiens, qui ont succédé aux peuples dont nous venons de parler, méprisent l'argent, et ne veulent pas vendre leurs denrées; ils les troquent. Tout le commerce de Mingrélie se fait par échange; en Éthiopie et dans le Bengale, il n'y a point de monnaie; on s'y sert de coquillages de la mer des îles Maldives, au lieu de basse monnaie; on s'en sert aussi aux Maldives et en plusieurs endroits des Indes, de même que dans les côtes de Guinée et aux royaumes de Congo et de Siam.

Venons à présent aux Hébreux. Abraham pèse quatre cents sicles pour le tombeau de Sara; et l'Écriture remarque qu'il donna de bon argent et de la monnaie publique et coursable · *Argenti probatæ monetæ publicæ*, ou, selon l'hébreu, *de l'argent qui passe chez les marchands.* Joseph est vendu par ses frères à des Madianites pour la somme de vingt pièces d'argent; *viginti argenteis*; l'hébreu, *vingt sicles d'argent.* Les frères de Joseph lui rapportent en Égypte l'argent qu'ils avaient retrouvé dans leurs sacs, au même poids qu'ils l'avaient donné : *Argentum in pondere suo.* Les bracelets qu'Éliézer donne à Rébecca pesaient dix sicles, et les pendants d'oreilles deux sicles. Moïse ordonne que l'on prenne le poids de cinq cents sicles de myrrhe, et deux cent cinquante sicles de cinname du poids du sanctuaire, pour composer le parfum qui devait être brûlé sur l'autel d'or du Seigneur. Il raconte ailleurs qu'on offrit pour les ouvrages du tabernacle soixante et douze mille talents d'airain. On lit dans les *livres des Rois* que le poids des cheveux d'Absalon était de deux cents sicles de poids public ou du poids du roi, lorsqu'il les faisait couper tous les ans. Isaïe représente les impies qui pèsent de l'argent dans une balance pour faire une idole, et Jérémie pèse dans une balance dix-sept pièces d'argent pour un champ qu'il achète. *Venez acheter du vin et du lait sans argent et sans échange*, dit Isaïe. *Pourquoi pesez-vous votre argent, et pourquoi donnez-vous votre travail pour acheter du pain?* Amos représente les marchands qui s'exhortent *à diminuer leurs mesures* pour vendre, *à augmenter le poids du sicle* pour recevoir le paiement, *et à se servir de balances trompeuses* dans le commerce : *Imminuamus mensuram, augeamus siclum, supponamus stateras dolosas.*

Dans tous ces passages, il n'est fait mention que de trois choses : 1° du metal d'or et d'argent, et jamais de cuivre, car il n'était pas alors dans le commerce

comme monnayé; 2° du poids du talent, du sicle, de l'obole ou du *gerah*, du poids du sanctuaire et du poids du roi; et 3° de l'aloi de l'or ou de l'argent pur et de bon aloi; qui est reçu chez le marchand. Il n'est parlé nulle part ni de l'empreinte ni du coin; il est dit souvent que l'on pèse l'argent, que l'on pèse toutes sortes de choses au poids du sicle et du talent. Ce *sicle* et ce talent n'étaient donc pas des monnaies fixes et déterminées; c'étaient des poids que l'on employait indifféremment pour toutes choses dans le commerce. De là ces balances trompeuses des marchands qui veulent *augmenter le sicle*, c'est-à-dire, le poids dont ils se servaient pour vérifier l'or et l'argent qu'ils recevaient, afin d'en prendre une plus grande quantité; de là *ce poids du sanctuaire* dont on conservait l'étalon dans le temple pour empêcher la fraude; de là ces défenses d'avoir dans son sac diverses sortes de poids : *Non habebis in eodem sacculo diversa pondera*. De là ces trébuchets que les Hébreux portaient toujours à leur ceinture, et les Chananéens à la main, comme les Chinois en portent encore à présent à la ceinture pour peser l'or ou l'argent qu'ils recoivent, lequel, comme on l'a dit, n'est pas encore monnayé parmi eux.

Et remarquez que dans le texte original il n'est jamais parlé de monnaie, ni de rien de semblable. L'or et l'argent que l'on offre à Moïse dans le désert pour la construction du tabernacle, et celui qu'on donne à Aaron pour faire le veau d'or, et celui dont Gédéon fit un éphod, et celui qui tenta Achan, et celui que David laissa à Salomon, et celui que Giézi reçut de Naaman, n'était que de l'or ou de l'argent façonné en bagues, en bracelets, en pendants d'oreilles, en vaisselle ou en lingots : pas un mot de monnaie, ni de marque, ni d'empreinte; aucun terme qui marque la forme de la monnaie, ni la figure qui y était représentée; car d'ordinaire les monnaies frappées au coin prennent le nom du prince, ou de l'animal, ou de la fleur qui y est représentée. On dit, chez les Grecs, un philippe, un archer, un bœuf, une chouette, etc., à cause des empreintes qui représentent le roi Philippe, un archer ou un homme qui tire de l'arc, et ainsi du reste. Rien de pareil chez les Hébreux.

Il est vrai qu'on trouve, dans le texte hébreu de la *Genèse*, que Jacob acheta un champ pour la somme de cent *kesitah*, et que les amis de Job donnèrent à ce modèle de patience, après le rétablissement de sa santé, chacun un *kesitah* et un pendant d'oreilles d'or. On y trouve aussi des dariques, nommées dans l'hébreu *adarcmonim* ou *adarcmonim*, et des *mines*, des statères, des oboles, mais ces dernières sortes de monnaies sont étrangères, et sont mises pour d'autres termes qui, dans l'hébreu, ne signifient que le poids du métal. Le *kesitah* ne nous est pas bien connu; les uns le prennent pour une brebis ou un agneau, d'autres pour une monnaie ayant l'empreinte d'un agneau ou d'une brebis. Nous croyons que c'est plutôt une bourse d'argent d'un certain poids.

Les *darcmonims* ou dariques sont des monnaies des rois de Perse; et l'on convient que sous Darius, fils d'Hystaspe, on commença à voir de la monnaie frappée au coin. Ézéchiel nous dit que la mine fait soixante sicles; il rappelle cette monnaie étrangère au poids des Hébreux. La mine pourrait bien être originairement une monnaie des Perses, qui fut adoptée par les Grecs et par les Hébreux; or, sous la domination des Perses, les Hébreux n'étaient guère en état de faire de la monnaie à leur propre coin, étant soumis à ces princes, et ne faisant alors que très-petite figure dans leurs pays. Ils étaient encore bien moins en état d'en faire sous les Chaldéens durant la captivité de Babylone, ni enfin sous la domination des Grecs, auxquels ils ont obéi jusqu'au temps de Simon Machabée, à qui Antiochus Sidètes, roi de Syrie, donna la permission de frapper de la monnaie à son coin dans la Judée : *Permittimus tibi facere percussuram proprii numismatis in regione tuâ*. Ce sont les premières monnaies hébraïques que l'on connaisse; c'étaient des sicles et des demi-sicles d'argent.

Morts. Voyez, dans ce Dictionnaire, les articles *Deuil* et *Funérailles*.

Mouche, insecte volant fort connu, et déclaré impur dans la loi de Moïse : *Tout animal qui a plusieurs pieds et qui marche sur son ventre sur la terre, sera impur*. Les Philistins adoraient le dieu mouche sous le nom de *Béel-Zébub*. Les Égyptiens rendaient aussi un culte superstitieux à l'escarbot; et on voit la mouche sur quelques médailles phéniciennes, comme aussi sur la statue de la déesse Diane d'Éphèse. L'auteur du *livre de la Sagesse*, après avoir dit que Dieu envoya des mouches et des guêpes contre les Amorrhéens et les Chananéens, pour les chasser petit à petit de leur pays, ajoute que Dieu les châtia par les mêmes animaux à qui ils rendaient des honneurs divins; ils adoraient donc la mouche aussi bien que les Philistins. (Voyez ci-devant *Béel-Zébub*.) Le Seigneur avait promis à son peuple qu'à son entrée dans la terre de Chanaan il enverrait contre les Chananéens une armée de mouches et de guêpes pour les chasser de leur pays. C'est ce qu'il exécuta en effet, comme on le voit par Josué et par le *livre de la Sagesse*; et on ne peut pas douter que plusieurs Chananéens n'aient effectivement quitté leur pays pour se garantir de ces fâcheux insectes.

Mouchettes (*emunctoria*). Les mouchettes dont il est parlé dans l'Écriture, servaient à moucher les lamperons du grand chandelier d'or à sept branches, qui étaient dans le Saint. Leur matière était d'or, et leur forme était apparemment comme les pincettes dont nous nous servons pour moucher nos lampes. Le terme de l'original vient d'une racine qui signifie prendre, pincer, serrer, recevoir.

Moulins. Avant l'usage des moulins que le vent ou l'eau fait tourner, on se servait de moulins à bras, que l'on faisait tourner par des esclaves. Quelquefois on employait à ce travail des ânes ou des chevaux; et alors les meules étaient grosses à proportion.

Mouton. C'est par abus ou par licence que nous traduisons par *mouton* l'hébreu *car* ou *sch*, et le latin

agnus, car on sait que les Hébreux ne coupaient point leurs animaux.

Mud (*modius*). Saint Jérôme se sert souvent du terme latin *modius* pour marquer l'*épha*. Dans le chap. xi, ℣ 17, du *livre de Rhut*, il met que l'*épha* vaut *trois modius*, et (1 *Rois* i, 24) il traduit l'éphi par *tres modios*. Ailleurs il traduit éphi par *amphoram*. Les Septante le traduisent d'ordinaire par *mensuram*. Or, l'*épha*, ou l'*éphi*, ou le *bathe*, comparé à nos mesures, contient vingt-neuf pintes, chopine, demi-setier, un poisson et un peu plus.

Mulet, animal inféconds, engendré de deux animaux de différentes espèces, d'un cheval et d'une ânesse, ou d'un âne et d'une cavale. Il y a beaucoup d'apparence que les Juifs ne firent point naître de mulets, puisqu'il leur était défendu d'accoupler ensemble des animaux de différentes espèces : *Non facies coire jumentum tuum cum alterius generis animantibus*. Mais il ne leur était pas défendu de s'en servir. Aussi voit-on, surtout depuis David, que les mules et les mulets sont assez communs chez les Hébreux. Auparavant ils ne se servaient guère que d'ânes ou d'ânesses.

Murier, en latin *morus*. L'auteur du Psaume lxxvii, ℣. 52, dit que le Seigneur, parmi les plaies dont il frappa les Égyptiens, fit mourir leurs vignes par la grêle, et leurs mûriers par la bruine. L'hébreu dont se sert l'auteur du Psaume signifie, selon la plupart des interprètes, qu'il fit mourir *leurs sycomores par la gelée*, ou par une grosse grêle. Le sycomore est commun en Égypte. Il a la feuille assez semblable au mûrier, et le fruit approchant de la figure, d'où lui vient le nom de *sycomore*, qui est composé de *sucos*, une figue ou un figuier, et de *moros*, un mûrier.

Musique. Les anciens Hébreux avaient beaucoup de goût pour la musique. Ils l'employaient dans leurs cérémonies de religion, dans leurs réjouissances publiques et particulières, dans leurs festins, et même dans leurs deuils. Nous avons dans l'Écriture des cantiques de joie, d'actions de grâces, de louanges, de deuil; des épithalames ou des cantiques composés à l'occasion de quelque mariage fameux, comme le *Cantique des Cantiques*, et le Psaume xliv, que l'on croit avoir été composés à l'occasion du mariage de Salomon; des cantiques lugubres, comme ceux que David composa à la mort de Saül et d'Abner, et les *Lamentations* que Jérémie fit à la mort de Josias; des cantiques pour célébrer l'avénement d'un prince à la couronne, comme le Psaume lxi : *Deus, judicium tuum regi da*; des cantiques de victoire et d'actions de grâces, comme celui que Moïse chanta après le passage de la mer Rouge, celui de Debbora et de Barac, et quelques autres. Enfin le *livre des Psaumes* est un vaste recueil de différentes pièces de musique composées sur toutes sortes de sujets par divers auteurs inspirés. Nous ne parlerons point ici de la poésie des Hébreux, ni de la nature des vers de ces divins cantiques; nous en dirons quelque chose ailleurs. Voyez *Poésie*.

La musique est très-ancienne dans le monde. Moïse nous parle de Jubal, qui vivait dès avant le déluge, et qui fut père ou maître de ceux qui jouaient du *kinnor* et du *hugab*. Le premier signifie apparemment la lyre, et le second l'orgue ancien, c'est-à-dire, une espèce de flûte composée de plusieurs tuyaux de différente grandeur, attachés l'un auprès de l'autre. Laban se plaint que Jacob, son gendre, l'ait quitté sans lui dire adieu, et sans lui donner le loisir de le conduire *au chant des cantiques, et au son des tambours et des cithares*. Moïse, après le passage de la mer Rouge, compose un cantique, le chante avec les hommes, pendant que Marie sa sœur le chante en dansant, et en jouant des instruments, à la tête des femmes israélites. Ce législateur fit faire des trompettes d'argent, pour en sonner dans les sacrifices solennels, et dans les festins de religion. David, qui avait beaucoup de goût pour la musique, voyant que les lévites étaient fort nombreux, et n'étaient plus occupés comme autrefois à porter les ais, les voiles et les vases du tabernacle, depuis que sa demeure était fixée à Jérusalem, en destina une grande partie à chanter et à jouer des instruments dans le temple.

Asaph, Héman et Idithun étaient les princes de la musique du tabernacle sous David, et du temple sous Salomon. Asaph avait quatre fils, Idithun six, et Héman quatorze. Ces vingt-quatre lévites, fils des trois grands maîtres de la musique du temple, étaient à la tête de vingt-quatre bandes de musiciens, qui étaient fort nombreuses, et qui servaient au temple tour à tour. Leur nombre y était toujours grand, surtout dans les grandes solennités. Ils étaient rangés autour de l'autel des holocaustes. Ceux de la famille de Caath occupaient le milieu; ceux de Mérari, la gauche; et ceux de Gerson, la droite. Comme ils passaient toute la vie à apprendre ou à exercer la musique, ils devaient la savoir parfaitement, soit qu'ils jouassent simplement des instruments, ou qu'ils chantassent de leur voix. Le Seigneur avait abondamment pourvu à leur subsistance, et rien n'empêchait qu'ils ne se perfectionnassent dans leur art, et qu'il n'y réussissent.

Les rois avaient aussi leur musique particulière. Asaph était grand-maître de la musique du roi David. *Il était*, dit l'Écriture, *prophète à la main du roi*. Et Berzellaï disait à David : *Suis-je d'un âge à prendre plaisir aux voix des musiciens et des musiciennes?* Dans le temple même, et dans les cérémonies de religion, on voyait des musiciennes, aussi bien que des musiciens. C'étaient pour l'ordinaire les filles des lévites. Héman avait douze fils et trois filles qui savaient la musique. Le Psaume ix est adressé à Ben ou Banaïas, chef de la bande des jeunes filles qui chantaient au temple. Esdras, dans le dénombrement qu'il fait de ceux qu'il ramène de la captivité, compte deux cents, tant chantres que musiciennes. Le paraphraste chaldéen, sur le chapitre xi, ℣ 8, de l'*Ecclésiaste*, où Salomon dit qu'*il s'est fait des musiciens et des musiciennes*, l'entend des musiciennes du temple. Dans le premier livre des *Paralipomènes*, il est dit dans l'hé-

breu que Zacharie, Oziel et Sémiramoth présidaient à la septième bande de la musique, qui était la bande des jeunes filles.

Quant à la nature de leur musique, nous n'en pouvons juger que par conjecture, parce que depuis longtemps elle est perdue et hors d'usage. Mais il y a assez d'apparence que ce n'était qu'un mélange de plusieurs voix, qui chantaient toutes sur le même ton, chacune selon sa force et sa portée; et qu'il n'y avait pas parmi eux ces différents accords, et cette combinaison de plusieurs voix et de plusieurs tons, qui forment notre musique composée. Il est très-probable aussi que pour l'ordinaire le son des instruments accompagnait les voix. Mais s'il est permis d'inférer de la beauté de leur musique par ses effets merveilleux, et par la grandeur, la majesté, la beauté des choses qui sont renfermées dans leurs cantiques, il faut convenir que leur musique devait être très-excellente et très-parfaite. Tout le monde sait que David, par le son de la harpe, dissipait la mélancolie de Saül, et qu'il chassait le mauvais esprit qui l'agitait. Ce même Saül ayant envoyé du monde pour arrêter David, qui s'était retiré au milieu d'une troupe de prophètes à Najoth de Ramatha, ces envoyés n'eurent pas plus tôt entendu le son des instruments des prophètes, qui chantaient et jouaient, qu'ils furent tout d'un coup comme transportés par un enthousiasme divin, et commencèrent à faire comme eux. Une seconde compagnie, que Saül y envoya, en fit de même. Enfin ce prince y étant venu lui-même, fut saisi de l'esprit divin, et commença à faire tous les mouvements que font les hommes inspirés, avant même qu'il fût arrivé au lieu où étaient les prophètes. Le prophète Élisée, se trouvant un peu ému, fit venir un joueur d'instruments pour calmer son humeur, et pour le mettre en état de recevoir l'impression de l'esprit divin. On peut voir la Dissertation de D. Calmet sur la musique des Hébreux à la tête du second tome sur les Psaumes.

Les instruments de musique des anciens Hébreux sont peut-être ce qu'il y a eu jusqu'ici de plus inconnu dans le texte des Ecritures. Les rabbins n'en savent pas plus sur cet article, que les commentateurs les moins instruits des affaires des Juifs. On ne peut lire sans quelque pitié ce qu'ils disent la plupart sur certains termes inconnus qui se trouvent dans les titres des Psaumes, et qu'ils prennent au hasard pour des instruments de musique. De ce nombre sont, par exemple, *neghinoth*, *hannechiloth*, *hascheminith*, *sigaion*, *gitthith*, *halmoth*, *michtam*, *haïeleth*, *haschasar*, *schoschanim*, etc. Mais si l'on veut examiner les choses de plus près, on trouvera que les Hébreux ont un bien moindre nombre d'instruments de musique, et qu'on peut les réduire à trois classes : 1° les instruments à cordes; 2° les instruments à vent, ou les diverses sortes de flûtes; 3° les différentes espèces de tambours.

Les instruments à cordes sont *le nable*, *le psaltérion*, ou *psanneterim*; et ces trois instruments ne sont apparemment que la même chose. Ils ont quelque rapport avec la harpe et la *cithare*, ou le *hasur*, c'est-à-dire, avec l'instrument à dix cordes. L'un et l'autre étaient à peu près de la figure d'un delta, Δ : mais le *psaltérion* ou *nable* était creux par le haut, et se touchait par le bas; au lieu que la cithare, ou l'instrument à dix cordes, se touchait par le haut, et était creux par le bas. L'un et l'autre se touchaient avec l'archet et avec les doigts.

Le *cinnor*, ou *lyre antique*, était tantôt à trois, tantôt à six, et tantôt à neuf cordes. Ces cordes étaient tendues de haut en bas, et résonnaient sur un ventre creux qui était au bas. Il se touchait avec les doigts ou avec l'archet.

La symphonie ancienne était à peu près la même que notre vielle.

La sambuque était un instrument à cordes, que nous croyons avoir été à peu près de la forme du psaltérion moderne. Voilà ce que je trouve d'instruments à cordes dans l'Ecriture.

On y remarque aussi diverses sortes de trompettes et de flûtes, dont il est malaisé de donner la figure. Ce qu'il y a de plus remarquable en ce genre est l'orgue ancien, nommé en hébreu *huggab*, qui n'est autre apparemment que ces flûtes antiques composées de plusieurs tuyaux de grosseur et de grandeur inégales, qui rendaient un son harmonieux lorsqu'on soufflait, en les passant successivement sous la lèvre d'en-bas.

Les tambours étaient de plusieurs sortes. Le terme hébreu *tuph*, d'où vient *tympanum*, se prend pour toutes sortes de tambours ou de timbales. Le *zalzelim* est ordinairement traduit dans les Septante et dans la Vulgate par *cymbala*, qui est un instrument de cuivre d'un son fort perçant, fait en forme de calottes, que l'on frappe l'une contre l'autre en les tenant une de chaque main. Les nouveaux interprètes, par *zalzelim*, entendent le *sistre*, qui est un instrument autrefois fort commun en Egypte. Il était de figure ovale, ou en demi-cercle alongé en forme de baudrier, traversé par quelques verges de bronze qui jouaient dans des trous, où elles étaient arrêtées par leurs têtes.

Le texte hébreu parle d'un instrument appelé *schalischim*, que les Septante ont rendu par *cymbala*, et saint Jérôme par *sistra*. Il ne se trouve qu'en un seul endroit de l'Ecriture, savoir, I *Rois* XVIII, 6. Le terme *schalischim* insinue qu'il était de forme triangulaire, et qu'il pourrait bien être cet instrument ancien triangulaire, dans lequel étaient plusieurs anneaux que l'on agitait avec une baguette, et qui rendait un son perçant.

Enfin, il est parlé dans le texte des *mezilothaïm*, qui étaient de cuivre, et rendaient un son aigu et perçant. On les traduit ordinairement par *cymbala*. D'autres les traduisent par *tintinnabula*, des clochettes. Zacharie dit que le temps viendra que l'on écrira sur les méziloths des chevaux : *Consacré au Seigneur*, ce qui pourrait faire juger que ce terme signifie une clochette, puisqu'on sait qu'anciennement on en mettait aux chevaux de bataille pour les accoutumer au bruit.

Nous avons traité, dans un autre endroit de notre Cours, des instruments de musique des anciens Hébreux et nous avons aussi dit quelque chose de chacun des principaux instruments, sous leurs titres particuliers.

Myrrhe (*myrrha*), en hébreu *mor*, sorte de gomme qui vient d'un arbrisseau commun de l'Arabie, et qui est haut d'environ cinq coudées, d'un bois dur, et dont le tronc est chargé d'épines. L'Ecriture distingue deux sortes de myrrhe : l'une *myrrha electa*, à la lettre, *myrrhe de liberté*, qui coule d'elle-même et sans incision; c'est la meilleure de toutes. Pline dit, en parlant de l'arbre qui porte la myrrhe : *Sudant sponte priusquàm incidantur, stacten dictam, cui mella præfertur*. C'est cette myrrhe qui est aussi appelée *stacté*; l'autre est la myrrhe simple et ordinaire. On l'employait dans les parfums et dans les embaumements, pour préserver les corps de la corruption. Les mages qui vinrent d'Orient pour adorer Jésus-Christ à Bethléem lui présentèrent de la myrrhe.

Il est parlé dans l'Évangile de *myrrhatum vinum*, d'un vin mêlé de myrrhe, que l'on offrit à Jésus-Christ dans sa passion, pour amortir en lui, à ce qu'on croit, le trop vif sentiment de la douleur. On avait coutume parmi les Hébreux de donner à ceux qu'on menait au supplice de ces sortes de liqueurs assoupissantes. Quelques-uns croient que *myrrhatum vinum* de saint Marc est le même que *vinum felle mixtum* de saint Matthieu, mais d'autres les distinguent. On donna au Sauveur du vin de myrrhe, par un motif d'humanité, pour lui ôter le trop vif sentiment de la douleur; mais les soldats, par un effet de leur cruauté, y mêlèrent du fiel, aussi Jésus-Christ n'en voulut-il pas boire; ou enfin saint Matthieu ayant écrit en syriaque se sera servi du mot *marra*, qui signifie de la myrrhe, de l'amertume ou du fiel. Le traducteur grec l'aura pris pour du fiel, et saint Marc pour de la myrrhe. Au reste, *le vin de myrrhe* était fort estimé des anciens. Pline dit : *Lautissima apud priscos vina erant, Myrrhæ odore condita*. Les lois des douze Tables défendaient d'en répandre sur les morts : *Ne murrhata potio mortuo inderetur*.

Myrthe, en latin *myrthus*, en hébreu *chadas*, se prend pour l'arbrisseau qui porte la fleur de myrthe, et pour la fleur même, et pour le parfum qu'on en tire. *Myrthetum* est un lieu planté de *myrthes*. Cet arbrisseau était commun dans les campagnes de Judée. Esdras envoya le peuple chercher à la campagne du *myrthe*, des branches d'olivier et de palmier, pour faire des tentes à la fête des tabernacles.

N

Naphte ou *naphta*, sorte de bitume qui se trouve aux environs de Babylone. Daniel dit que l'on alluma la fournaise où l'on devait jeter Misach, Sidrach et Abdénago, avec du naphte, de la poix, et d'autres matières combustibles. On croit que Noé se servit de naphte ou de bitume pour enduire l'arche, et que les murs de la tour de Babel étaient liés avec un mortier où il entrait beaucoup de naphte.

Le naphte est une espèce de *pétrole* ou fruit de roche qui se trouve en divers endroits du monde, tantôt d'une couleur, tantôt d'une autre, selon la nature du rocher ou de la terre qui le produit, tantôt plus liquide et tantôt moins; toujours fort inflammable, sulfureux, gluant. Le nom de *naphte* dérive du chaldéen ou de l'hébreu *noph* ou *naph*, *stillare*, découler, parce qu'il coule et dégoutte comme un bitume, dit Pline; on en tire grande quantité de certaines sources qui sont proche la ville de Hit en Chaldée. On en trouve aussi beaucoup dans les montagnes de Farganah, dans la province de Transoxane. Les Turcs, pour distinguer le naphte de la poix, l'appellent du mastic noir. Il y a une autre espèce de naphte qu'on appelle pierreuse, *naphta petræa*, parce qu'elle coule des rochers. On en trouve dans le duché de Modène, qui découle d'une roche située dans une certaine montagne. Il y en a aussi aux environs de Raguse, et même en plusieurs provinces de France, comme en Auvergne, etc. Le naphte de France est mou comme la poix, liquide, noir, de mauvaise odeur. Celui d'Italie est une espèce de pétrole ou une huile claire, tantôt blanche, tantôt rouge, tantôt jaune, tantôt verte, tantôt noire. Isaac Vossius a écrit une *Dissertation sur le naphte ancien et moderne*.

Nard (1), plante qui croît dans les Indes, et dont la racine est fort petite et menue. Elle pousse une tige longue et mince, et a plusieurs épis à fleur de terre, ce qui l'a fait appeler *spic nard*. Le nard des montagnes est plus odorant que celui qui croît le long des eaux. Toutes les espèces de nard sont chaudes et dessicatives. Elles provoquent l'urine et resserrent le ventre, quand on les prend en breuvage. Le nard indique, nommé communément *spica nardi*, pour être véritable, doit être de couleur jaune tirant sur le purpurin, et avoir ses épis longuets, en sorte que les poils de l'épi soient larges et odorants. Leur goût doit être un peu âcre et amer, dessécher la langue, et laisser ensuite la bouche remplie d'une odeur assez agréable. On croit que le romarin, l'aspic et la lavande sont des espèces de nard (2). On faisait un parfum assez estimé avec l'épi du nard, et dont l'Ecriture parle assez souvent. L'épouse du *Cantique* dit que, *pendant que le roi se reposait, le nard dont elle était parfumée a répandu sa bonne odeur*. Et, dans l'Evangile, saint Marc parle d'un parfum *d'épi de nard*, et saint Jean d'un parfum *de nard pistique*, que plusieurs entendent de nard pur et non sophistiqué. Mais il y a beaucoup d'apparence que les copistes de saint Jean

(1) *Andropogon nardus*, genre de la famille des graminées.

(2) On donne dans les officines le nom de *nard commun* à la lavande en épis et à la racine de l'asaret.